# **COMITE REGIONAL CORSE**

PV de la réunion du CDR du 9 novembre 2024

Début de séance : 14h10

#### Présents :

Christian Aragon, Alain Lachuries, François Zaragoza, Sabine Guiraud, Véronique Escales, Stéphanie Penven, Aurore Vrijens, Chantal Margouet, Jo Vrijens, Jean-Pierre Vignocchi, Virginie Serafini, Daniel Buron, Marjorie Dupré-Poiget, Arnaud Zaragoza, Bruno Grandjean

#### Excusés:

Jean Escales, Hervé Alfonsi et Olaf Weiss

#### Invités:

Valérie Félix-Buissez (Trésorière Adjointe de la FFESSM)

\_\_\_\_\_

# Bilan du Président :

Jo Vrijens souhaite la bienvenue à Valérie Félix-Buissez, Trésorière Adjointe de la FFESSM, représentant le Président Frédéric Di Meglio pour l'AG de demain.

#### Bilan saison 2023-2024:

 <u>Fréquentation en nette baisse</u>: les centres travaillant avec une clientèle de passage ont bien ressenti cette baisse qui a engendré une baisse des licences mais paradoxalement une hausse des brevets

### Informations du CDN :

- O Dossier des remontées anormales : Jo rappelle l'essence de ce dossier et explique que le projet final est moins contraignant que le projet initial. Une des questions toutefois restant à instruire : quelle sera la position des secours en cas de demande d'évacuation d'un plongeur sans signe d'accident ?
- Réforme brevets professionnels : la question a été posée au niveau de la Jeunesse et des Sports de faire un « BP++ » (avec plus d'autonomie comme des notions de DP) ou de le supprimer au profit du DE. La position de la Fédération est de supprimer le BP, ce qui va

- être instruit à brève échéance. Jo Vrijens, via sa casquette de représentant national des SCA, s'est positionné contre mais sans que cela ne soit pris en compte
- Brevets associés FSGT: la Fédération a mis fin aux brevets associés FSGT pour des problèmes de conformité dans l'équivalence des formations et des niveaux

#### Finances 2024 :

Aurore Vrijens y reviendra plus précisément dans son bilan. Le CDR laisse une trésorerie et un état financier très sains pour la prochaine mandature.

# Points divers

- Il y a encore des clubs dont les présidents ne sont toujours pas licenciés (3 cette année en Corse) ainsi que des structures n'ayant pas fait les 11 licences demandées pour le maintien de l'affiliation / agrément fédéral
- On est confronté pour la 1<sup>ère</sup> fois à un défaut d'attribution des subventions du comité régional accordées lors du recyclage des brevets d'Etat : cette année, on a vu pour la 1<sup>ère</sup> fois des moniteurs qui prennent une licence en dernière minute sur un club en Corse pour toucher les subventions. Il faudra penser à durcir les règles pour ne pas détourner le système lors de la prochaine mandature
- Salon et ATC: à l'heure actuelle, après plusieurs échanges avec l'ATC, le stand Corse organisé par l'ATC lors du salon de la plongée sera maintenu. A l'heure actuelle, le Comité Régional ne participera pas au salon. Une réunion est prévue le 14 novembre quant à l'organisation, il est important qu'un membre du CDR puisse y participer
- Demande d'activation du Conseil Disciplinaire de la FFESSM : lors de l'AG du Codep 2B, la représentante des SCA a tenu des propos diffamatoires dans son rapport envers la Fédération et une structure de Haute Corse quant à la sécurité lors de l'organisation des Championnats de France de Photo Vidéo qui ont eu lieu à Bastia en juin 2024. Le CDR ne peut cautionner de tels propos. Malgré les différentes demandes de Jo VRIJENS de revenir sur ses accusations diffamatoires Madame VIAL n'a jamais voulu revoir sa position, le CDR se voit dans l'obligation d'interpeller le Président de la FFESSM afin d'activer le Conseil Disciplinaire de la Fédération à l'encontre de Maud Vial.

Vote du CDR pour la demande d'un conseil disciplinaire à l'encontre de Maud Vial : approuvé à l'unanimité

# Rapport du Secrétariat :

Le rapport du secrétariat est disponible sur le site et a été présenté au Comité Directeur. A noter une baisse des licences sur cette saison liée à la baisse de la fréquentation en Corse mais augmentation du nombre de brevets notamment les ATP ne nécessitant pas de prises de licences.

Concernant le site internet du comité, présentation du nombre de vues et de connexions, ainsi que des éléments les plus porteurs sur les réseaux sociaux. On constate au global une bonne santé de notre système de communication.

# Rapport de la Trésorerie :

### **Budget des commissions:**

Les commissions ont globalement consommé tout le budget. Concernant la Juridique, comme les autres années, pas de budget alloué mais la possibilité de débloquer des fonds pour des actions ponctuelles. Cette année, le CDR prévoit un budget pour la nouvelle commission Photo Vidéo.

Commissions	Montant alloué	Montant demandé	Décisions
	2022-2023	2023-2024	
Apnée	3 000 €	5 000 €	Montant attribué : 5 000 €
Archéologie	5 000 €	5 000 €	Montant attribué : 5 000 €
Biologie	1 500 €	1 600 €	Montant attribué : 1 500 €
Technique	8 000 €	9 000 €	Montant attribué : 9 000 €
Médicale	1 250 €	1 285 €	Montant attribué : 1 250 €
Juridique	0€	0€	Montant attribué : 0 €
Photo Vidéo	0€	0€	Montant attribué : 2 500 €
Total	18 750 €	21 885 €	Montant attribué: 24 250 €

# Budget général:

### Bilan au 31/08/2024:

- Baisse de licences qui restent la 1<sup>ère</sup> source de revenus mais augmentation du nombre de brevets
- o Mise en place de SEPA a été bénéfique au global pour tous
- La trésorerie se porte bien, les finances aussi. Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport de la trésorerie

Vote du CDR pour l'approbation du prévisionnel (général et commissions) 2024-2025 : a été approuvé à l'unanimité lors du vote par internet du 5 septembre 2024

# Rapport des commissions :

Les rapports des commissions relatifs aux bilans qualitatifs et quantitatifs, et au prévisionnel sont disponibles sur le site du Comité Régional.

<u>Demande spécifique concernant la technique</u> : la CTR souhaite passer les droits d'examen de 30€ à 35€ par stagiaire.

Vote du CDR pour le passage des frais d'examen à 35€ par stagiaire : approuvé à l'unanimité

Fin de séance: 18h04

La Secrétaire Générale Chantal MARGOUET Le Président Jo VRIJENS

Siège social : Comité Régional Corse – Route de Calca – 20 Siren n° 409 148 582 00029 – Code Naf : 9312Z – mail : contact@ffessm-corse.c